



Conseil de Quartiers 4ème séance

N° 3

(Saint-Philippe, Les Clausonnes, La Chèvre d'Or, La Noria)

1- Contexte

- ⇒ Conseil de quartiers organisé le 29 novembre 2016 à 18h00, salle Gilardi
- ⇒ Nombre de participants : 18
- ⇒ Ordre du jour :

Eclairage du rond point des Chappes

⇒ Déroulé :

- ✚ 18h00 – 18h20 : Accueil des citoyens
- ✚ 18h20 – 18h25 : Point information
- ✚ 18h25 – 18h35 : Réflexion des citoyens sur les questions diverses
- ✚ 18h35 – 19h30 : Question diverses
- ✚ 19h35 – 19h40 : Point information - Plan vélo
- ✚ 19h40 – 20h00 : Point information – Dangerosité Chèvre d'Or
- ✚ 20h00 : Fin de la séance

2- Questions diverses

Question d'un citoyen :

Est-il prévu de sécuriser la route de la Noria au niveau du n° 806 route d'Antibes ? Peut-on mettre en place 5 bandes rugueuses sous la Bastide du Roi afin de ralentir la vitesse ?

Réponse de la commune :

Il s'agit d'une route départementale, plusieurs solutions existent : mise en place de bandes rugueuses, chicanes, stop... La municipalité va transmettre la demande au conseil départemental afin que leurs ingénieurs étudient la problématique. Chaque solution évoquée doit répondre à des normes techniques.

Question d'un citoyen :

Peut-on se servir des caméras de surveillance pour réduire les incivilités, les déjections canines et les dépôts sauvages ?

Réponse de la commune :

Les déchets font partie de la compétence de la CASA, cependant M. Rudio, Conseiller municipal en charge de la réduction et la valorisation des déchets, est en étroite collaboration avec le service de la police municipale et mène des actions de verbalisation. La vidéo surveillance est un moyen très utile mais cela prend du temps pour vérifier et enquêter. Un premier procès verbal a été établi très récemment pour lutter contre les dépôts sauvages.

Maximilian Essayie, Conseiller municipal délégué à l'écocitoyenneté et à la politique culturelle, propose de trouver un espace dédié pour les chiens. La vigilance de chacun peut également être un moyen de réduire ces incivilités.

Question d'un citoyen :

Pouvez-vous trouver un endroit approprié pour que les personnes déposent leurs encombrants afin que d'autres personnes les récupèrent ?

Réponse de la commune :

Un projet de ressourcerie est en cours d'étude par la municipalité. La CASA organise une collecte d'encombrants sur RDV afin de limiter les dépôts sauvages.

Question d'un citoyen :

Quel est le projet de la municipalité concernant la réfection de la voirie route des Clausonnes (feu alterné, chute de pierre, manque d'éclairage, signalisation au sol effacée) ?

Réponse de la commune :

Des travaux de confortement de la voie suite aux intempéries sont prévus pour la fin d'année et s'échelonnent sur le début de l'année prochaine. La mise en place de glissières de protection pour éviter que les véhicules tombent dans le vallon est également prévue ainsi que deux rangs de coussins berlinois pour réduire la vitesse.

Concernant la chute de pierre, la commune va engager des démarches auprès des propriétaires car il s'agit de domaines privés.

Enfin une étude technique va être menée pour évaluer la possibilité d'installer une bande axiale.

Question d'un citoyen :

Pouvez-vous couper les 15 pins situés au rond point au dessus de l'école qui risquent de créer un incendie ?

Réponse de la commune :

La commune va demander à la préfecture quels arbres peuvent être coupés en prenant en compte le respect du PPRIF (Plan de Prévention des Risques d'Incendies de forêts). Elle va également prendre conseil auprès des pompiers de Biot concernant la voie forestière.

Question d'un citoyen :

Pourquoi le Plan Vigipirate n'est pas mis en place devant l'école Olivari ?

Réponse de la commune :

Un dépense minute va être mis en place devant l'école Olivari afin sécuriser la population. Il va y avoir également des interdictions de stationner dès le mois de janvier 2017. Le dispositif de sécurisation devait faire l'objet d'étude technique avant son installation mais il sera actif dès le début d'année prochaine.

Question d'un citoyen :

La police municipale peut elle faire des rondes plus souvent au jardin d'enfants et au Citystade afin de surveiller les adolescents présents sur ces lieux ?

Réponse de la commune :

Une des solutions est de canaliser les adolescents, en favorisant les prises de contact pour favoriser un lien de proximité.

3- Plan Vélo

La commune est très sensibilisée sur ce sujet. M. Essayie va apporter son expertise auprès de la CASA.

La CASA a lancé un plan vélo, M. Essayie est l' élu représentant la commune de Biot. L'objectif de ce plan vélo est de pouvoir relier les différentes commune de la CASA par des chemins sécurisés pour les cyclistes. Des premières commissions d'études sont en cours de création et les premières réunions sont prévues aux alentours du 10 décembre 2016. Un financement est prévu par la CASA.

Une visite sur site est proposée par M. Pizepan dès le début d'année au chemin de la chèvre d'Or afin de prioriser les urgences en matière de sécurité, car la commune ne peut réaliser tous les travaux demandés faute de budget à respecter.

4- Eclairage du rond point des Chappes

Ce rond point fait partie des compétences du SYMISA (Syndicat mixte Sophia Antipolis), les recherches ont permis de retrouver la délibération de l'année 2011 dans laquelle le Symisa devait reverser ce rond point au conseil départemental. Chose qui n'est pas faite dans la réalité, donc l'éclairage dépend toujours du symisa. La commune a fait une demande au SDEG pour que celui-ci réalise une étude pour améliorer ce rond point avec demande de retour de propositions. L'étude en question ainsi que les devis devraient débiter en janvier 2017.

20h00 : Fin de la séance